

Le Grand Echo Sportif

BI-HEBDOMADAIRE

SAMEDI 15 DECEMBRE 1928

Rédacteur en Chef : G.-C. MAROLLE

FOOTBALL-ASSOCIATION



La
journée
des
Championnats

En Division d'Honneur

Voici le classement des clubs de Division d'Honneur à la suite des matches de dimanche dernier :

Clubs	J.	G.	N.	P.	P.
1. O. Saint-Quentin	6	6	0	0	13
2. U.S. Vireux	6	6	0	0	13
3. S.C. Reims	7	3	1	3	14
4. R.C. Epernay	7	2	2	3	13
5. U.S. Reims	7	2	2	3	13
6. F.C. Mohon	7	2	1	4	12
7. F.C. Epernay	7	1	5	1	10
8. A.S. Creil-St-Just	7	1	5	1	10

Rappelons que les résultats de dimanche ont été les suivants :

O. Saint-Quentin (1) et U.S. Vireux (1) : 3 à 3 (match arrêté).
U.S. Reims (1) et A.S. Creil (1) : 2 à 0.
U.S. Epernay (1) et F.C. Epernay : 2 à 0.
S.C. Reims (1) et F.C. Mohon (1) : 4 à 1.

Première Série

(DISTRICT AISNE)

U.S. Laon (1) bat R.C. Bohainois (1) : 4 à 0.

Le score n'indique pas exactement la physionomie de la partie, car Bohain fit mieux que se défendre, renvoyant deux buts qui furent refusés par l'arbitre. Il faut reconnaître que les Bohainois ne pouvaient gagner. Se sont signalés : à Laon, l'arrière droit, le demi-centre et l'ailier gauche ; à Bohain, l'inter gauche, le demi-centre et l'ailier droit. — Compère.

U.S. Villers-Cotterêts (1) et U.S. Chauny (1) : 1 à 1.

Partie jouée très correctement, par deux équipes de force sensiblement égale. Très bonne tenue des Chaunois contre la meilleure équipe du championnat de l'Aisne, tenue en respect. Le brillant milieu en fin de partie rendit le jeu et l'arbitrage très difficiles. Un second but renvoyé par les Chaunois peu avant la fin a été refusé par l'arbitre.

U.S. Guise (1) et C.S. Hirson (1) : match arrêté

L'arbitre arriva la partie au quart d'heure avant la fin, en raison du temps, qu'il menait par 4 buts à 1.

Des incidents se produisirent à la suite de la décision de l'arbitre et celui-ci fut quelque peu malmené.

Le classement s'établit donc comme suit :

Clubs	J.	G.	N.	P.	P.
U.S. Villers	7	5	1	1	13
R.C. Bohain	7	3	1	3	12
U.S. Guise	6	3	0	3	12
U.S. Laon	5	3	0	2	11
U.S. Chauny	3	0	0	3	3
C.S. Hirson	3	0	0	3	3

(DISTRICT MARNE)

S.S. Paris-Pontmy (1) bat U.S. Vitry : 10 à 1.

C.S. Châteauneuf-Thierry (1) bat C.O. Châlons (1) : 2 à 0.

S. Lagny (1) bat S.A. Sézanne (1) : 5 à 3.

(DISTRICT ARDENNES)

Rehlet S. (1) bat U.S. Joly (1) : 4 à 0.

F. Fanny (1) bat U.A. Sedan-Torcy (1) : 2 à 1.

F.C. Charleville (1) bat J. Vignole (1) : 2 à 1.

Dans les Clubs

Union sportive Busigny

U.S. Busigny (2) bat Ecuries Bohainois (1) : 2 à 1.

Belle partie et bon jeu de la part des deux équipes. A peine cinq minutes après le coup de sifflet, l'avant centre de Busigny Doffe rentre un premier but. Le goal des E.B. indolente, doit se retirer. Ne perdant pas courage, les E.B. menacent cette fois leurs adversaires et l'inter gauche des Ecuries Armand, shoota au but et égalisa. En deuxième mi-temps, Busigny reprend l'avantage et Doffe marque le deuxième but. La fin est sifflée sur le score de 2 à 1.

Racing-Club Bohainois

Bohain recevra dimanche les Guisards qui, au match aller, sortirent vainqueurs. Bohain alignera ses meilleurs joueurs, qui sera renforcée de Béal, recruté par la Ligue du Nord-Est. Bohain essaiera de se défendre honorablement. Coup d'envoi : 2 h.

Requalification. — Le joueur D. L. H., ancien capitaine du R.C. Bohainois, est réqualifié par la Ligue du Nord-Est en date du 7 décembre.

R.C. Bohainois (2) bat U.S. Landreville (1) : 4 à 0.

Feuilleton du Grand Echo de l'Aisne N. 9 15 Décembre 1928

LEVRES CLOSES

par Claude MONTORGE

IV

— Je suppose, reprit M. Lorderot, que mon acquiescement au projet de mon fils vous cause moins d'étonnement que de plaisir. Que ne donnerions-nous pas tous, pères et mères que nous sommes, pour savoir nos enfants heureux, et surtout pour être quelque chose dans leur bonheur ?

A ces mots qui la menaçaient, Mme Aubrey écrivait en sanglots coupés de sourdes plaintes.

— Madame, répétait M. Lorderot inquiet, je suis venu vers vous en ami, en auxiliaire. En me faisant l'ambassadeur de moi-même, c'est de la joie, du bonheur que j'apporte à votre cœur et à votre espoir. Je ne comprends rien à cette anémiant stupide, à cet effroi, à ces larmes.

Mme Aubrey venait de cacher sa face dans ses mains comme si les murs avaient menacé de s'écrouler, de l'enfermer sous leurs ruines.

penétrait jusqu'à l'âme d'une détresse infinie.

Incapable d'expliquer cet effondrement, cette désolation désespérée qu'elle eût voulu pouvoir couper d'une détente, d'un accalmie. Mme Aubrey s'irritait contre elle-même de ne pas pouvoir se maîtriser, de se montrer si indolente par un événement qui eût rempli d'une joie débordante le cœur ravi de toute autre mère.

Les yeux voilés d'une buée de larmes, elle murmura :

— Excusez-moi, monsieur... sans pouvoir exprimer la raison de sa tragique suffocation.

Et elle aperçut M. Lorderot, décomposé lui aussi, tout tremblant et tout ému qui lui témoignait par son humble attitude, mieux qu'il n'eût pu le faire par la phrase de condoléance la mieux tournée, la part sincère qu'il prenait à cet échec imprévu.

Il n'était plus le rude homme d'affaires, rictus dans sa redingote boutonnée, comme dans une invincible armure d'acier, mais un homme au cœur délicate, aux sentiments profondément humains qui souffrait d'avoir pu peut-être par une parole, une réticence, une gaucherie involontaire, révéler une secrète blessure.

Il habitait avec une gêne apparente qui redoublait la confusion de Mme Aubrey : si je suis tombé à contre-temps ; si, dans ma façon de m'exprimer, j'ai pu employer un mot maladroit, pardonnez-moi, mon manque d'habileté, madame. Ce n'est pas sans une paralysante émotion qu'un père accomplit la démarche que j'ai faite aujourd'hui, quand il sait qu'il va du bonheur de son fils. Si, dans ma façon de m'exprimer, j'ai pu employer un mot maladroit, pardonnez-moi, mon manque d'habileté, madame.

— Mon apparence est froide et revêche, madame, mais dans ma poitrine bat un cœur de père qui accueillera votre enfant comme une fille chérie.

— Nous n'avons eu qu'un fils, sérieux et aimable, vous le reconnaîtrez, je l'espère, vous-même, mais nous n'avons pas connu les sentiments froids et purs, subtils et légers qui une vraie jeune fille fait rayonner dans une maison. Mon fils, qui n'a rien de plus en égoïsme sur le compte de Mme Aubrey depuis qu'elle lui est apparue, me parle de sa chance avec une telle exaltation qu'il nous a amenés, sa mère et moi, à nous imaginer que l'entrée chez nous de cette jeune fille si parfaite y apporterait quelque chose qui envelopperait nos vieux cœurs d'une maline et printanière clarté.

A mesure qu'il parlait, Mme Aubrey découvrait en lui des dons de cordialité et le désir de créer une atmosphère de confiance réciproque.

Elle n'avait pas le courage de cultiver brutalement un tel échafaudage d'espérances enflées, de décevoir irrémédiablement un homme dont la bonté la touchait.

Elle n'avait pas le courage de cultiver brutalement un tel échafaudage d'espérances enflées, de décevoir irrémédiablement un homme dont la bonté la touchait.

Elle n'avait pas le courage de cultiver brutalement un tel échafaudage d'espérances enflées, de décevoir irrémédiablement un homme dont la bonté la touchait.

Elle n'avait pas le courage de cultiver brutalement un tel échafaudage d'espérances enflées, de décevoir irrémédiablement un homme dont la bonté la touchait.

Elle n'avait pas le courage de cultiver brutalement un tel échafaudage d'espérances enflées, de décevoir irrémédiablement un homme dont la bonté la touchait.

Elle n'avait pas le courage de cultiver brutalement un tel échafaudage d'espérances enflées, de décevoir irrémédiablement un homme dont la bonté la touchait.

Union Véloceipédique de France

REUNION DU CALENDRIER

Une réunion dite « du Calendrier » se tiendra dimanche 22 courant, à 10 h. 30, au Buffet de la gare de Saint-Quentin, sous la présidence de M. Christian Marolle, secrétaire général de l'Union Véloceipédique de France.

Les sociétés désirant des renseignements sur les dates de leurs épreuves interclubs en 1929, sont invitées à se faire représenter par un ou plusieurs membres de leur Comité à cette assemblée, dont l'importance ne leur échappera pas.

A titre indicatif, voici les dates retenues par le Comité départemental pour ses épreuves officielles :

27 janvier : Cross cyclo-pédestre François Faber (Saint-Quentin).

10 février : Championnat de cross cyclo-pédestre (Saint-Quentin).

23 avril : Premier Pas Duvet (Soissons-Saint-Quentin).

26 mai : Championnat de l'Aisne de Vitesse (Soissons).

3 juin : Brevets Militaires (Laon).

23 juin : Championnat de l'Aisne de Fond (Guise).

Les commerçants et particuliers désirant également organiser une ou plusieurs épreuves cyclistes en 1929 sont invités à en aviser M. Ch. Marolle, 24, rue d'Aumale, des dates par eux proposées. Il sera fait droit à leurs demandes dans la mesure du possible.

Prix François Faber

L'épreuve annuelle de cross cyclo-pédestre dite « Prix François-Faber », se disputera le 27 janvier prochain et constituera la reprise des compétitions cyclistes.

Le parcours adopté sera également celui du Championnat de l'Aisne de cette spécialité, dont le vainqueur sera qualifié pour le Championnat de France. Toutes indications utiles seront données ici prochainement.

Indépendamment des récompenses individuelles importantes (total de 100 fr. en espèces au vainqueur), un prix d'équipe, constitué par un vase d'ampleur d'une valeur de 350 fr., sera mis en compétition. Il sera acquis définitivement à la Société régularisant l'engagement ayant ses trois premiers coureurs les mieux classés : attribution par addition de points.

L'Union Cycliste de Picardie, société organisatrice, s'est exclue volontairement du prix d'équipe.

Nous ne saurions trop engager les Sociétés à présenter des mainteneurs, leur demande d'adhésion à la Fédération, et les coureurs à faire leurs démarches de licences.

Sociétés affiliées et coureurs licenciés seront seuls qualifiés pour cette double épreuve.

Union cycliste de Picardie

Suite à la sortie effectuée le dimanche 2 décembre sur le parcours Saint-Quentin-Vendeville aller et retour, le classement général des sorties hivernales s'établit comme suit :

Non licenciés : Blond, 40 points ; Martinez 31, Anesau 30, Maillard 22, Bracco 17, Verville 15, Morgue 14, Liégeois 14, Lecomte 32 points, Menchech 26, Duchaussoy 22, Claisse 20, Doyen 20, Ravon 20, Sagny 17, Heymans 16, Rhodes 13, Dives 9, Dehainaut 6 et demi et Poloma 3 points et demi.

Prix Victor-Charbonnet : Claisse, Anesau, Maillard, Sagny, Letuppe, Martinez, Menchech, Duchaussoy, Blond totalisent chacun 2 points.

La prochaine sortie hivernale est fixée au dimanche 16 décembre, sur le parcours Saint-Quentin-Bohain aller et retour par Fresnoy-le-François. Au cours de cette sortie, les coureurs de l'U.C.P. rendront visite à leurs camarades du Club Bohainois. Capitaine de route : Maillard. Rendez-vous des coureurs à 7 h. 30, au siège social, place Lafayette, café des Sports, départ à 8 heures précises. Dislocation Café Ste-Hélène, avenue de la République.

SPORTS MECANIQUES

Sortie nocturne du dimanche 16 décembre, organisée par le Moto-Club de l'Aisne

LA RENAISSANCE

— ST-QUENTIN —
— PONT DU CANAL —

Comme toujours...

Lorsque vous voulez acheter un cadeau ou des jouets, vous allez à la Renaissance car vous êtes sûrs d'y trouver le choix le plus complet, d'acheter aux prix les meilleurs et enfin de n'avoir que des articles de toute première qualité.

Faites vos achats à la Renaissance, c'est votre intérêt.

Comme chaque année...

Cette année encore, les plus jolies primes de fin d'année seront offertes à la Renaissance.

A partir du 15 décembre, nous offrons à tous les clients, acheteurs de 35 francs, un fort joli plateau ovale en métal gravé.

Voyez nos étalages, visitez nos magasins, ils sont à entrée libre.

BAZAR de la RENAISSANCE

Pont du Canal
Saint-Quentin

Livraison gratuite dans toute la Région

Il est rappelé aux membres qu'une réunion sociale aura lieu samedi 15 décembre au siège social.

Les engagements seront reçus jusqu'au départ du siège. Droits d'engagement 20 fr., compris le dîner au retour en ville.

RUGBY

Creil et Amiens contre Saint-Quentin

Pendant que leurs camarades de l'Association se déplacent à Reims pour le match retour de leur championnat, nos rugbymen affronteront deux des meilleurs quinze de la région : celui d'Amiens et celui de Creil.

Pour défendre avec succès les couleurs Saint-Quennoises, nos Olympiens auront à former deux quinze de valeur sensiblement égale.

Une première équipe se rendra à Creil, où les locaux ont mobilisé toute la fleur de leurs joueurs pour réaliser la meilleure performance possible devant leur public en face des champions de Picardie première série.

Une deuxième équipe renforcée de tous les premiers qui n'auront pu effectuer le déplacement de Creil se mesurera sur le Stade du Chemin de Morcourt avec la redoutable équipe aménoise qui remporta plusieurs fois le championnat de Picardie en première et en deuxième séries.

Cette rencontre qui se déroulera à partir de 14 heures sera certainement très intéressante.

à ceux de M. Lorderot ; elle était trop bouleversée et les sentiments qui s'agitaient en elle étaient trop tumultueux pour cela.

— Monsieur, dit-elle, croyez seulement que je ne suis pas une ingrate et que je vous suis reconnaissante des dispositions en lesquelles vous vous êtes montré. Laissez-moi quelques jours encore pour m'habituer aux graves résolutions qu'il faudra prendre.

Ne soupçonnez pas l'ambiguïté de cette échappatoire, M. Lorderot se leva, s'inclina.

— Je vous remercie, madame. Michel se présentera à vous dans quelques jours ; j'espère que son cœur lui suggérera l'éloquence nécessaire pour vous convaincre qu'il n'a pas d'autre ambition que celle d'être pour vous un bon fils.

L'industriel sourit, salua, se retira, laissant Mme Aubrey contraincte, écrasée sous un poids formidable de pensées, hors de la réalité.

Les grandes journées de la Reconnaissance dans les Régions Libérées

M. Paul Doumer, président du Sénat et président du Conseil général de l'Aisne, a reçu une délégation du Comité d'Action des Régions Dévastées, composée de : MM. Charpentier, président, sénateur des Ardennes ; Doucédame, secrétaire général ; Noël, sénateur de l'Oise ; Féry, Halet, Poitevin, députés ; Dhéry, Liéroulle, Papellard, Papon, Pétrou, Reynen, Conseillers généraux ; Charbon, maire d'Alençon-Litard ; Bezançon, maire de Soupir ; Foulon, maire de Cormontreuil, etc., venue pour lui exposer le programme des fêtes et cérémonies qui doivent être organisées l'été prochain à Reims et dans les principales centres des départements libérés, pour marquer la clôture de l'œuvre de la Reconstruction et apporter un solennel hommage aux collectivités et villes martyres de France et de l'étranger.

Après que le secrétaire général, M. Doucédame, eut rappelé à M. Doumer que M. Forquet, ministre des Régions Libérées, avait accepté de participer à ces manifestations, les délégués prièrent le président du Sénat de bien vouloir leur faciliter une entrevue avec M. Poincaré, président du Conseil, dans le but d'obtenir l'appui et le haut patronage du Gouvernement.

M. Paul Doumer, qui présidera effectivement les « Grandes Journées de la Reconnaissance », a promis de transmettre la demande du Comité à M. Poincaré.

Le plus lu
Le plus apprécié
La meilleure publicité
Le plus gros tirage
de la Région

Le Grand Echo de l'Aisne

qui allaient s'enchaîner, que la fatalité allait accumuler pour l'écraser. Elle rassembla ses forces et, en caressant de ses deux mains le front de sa fille, elle lui dit tout doucement comme si elle eût voulu passer en même temps les heures qu'elle allait faire :

— Mon enfant, renonce, il le faut.

Maryse, d'un bond, s'était rejetée en arrière ; elle promenait autour d'elle un regard de dénuement. Il lui semblait qu'un cataclysme venait de tout bouleverser autour d'elle, de creuser des abîmes sous ses pieds, de dresser devant ses pas d'indéchissables rochers.

— Mère, dit-elle dans un sanglot, je ne pourrai pas, je l'ai fait.

— Nous partirons, ma petite-fille, nous nous en irons au loin, nous ferons un grand voyage, nous changerons d'atmosphère ; peu à peu, tu trouveras l'apaisement, l'oubli, la tranquillité.

Maryse sanglotait, le visage dans ses mains.

— M. Lorderot n'est pas hostile aux sentiments que son fils a conçus pour toi ; c'est moi qui ai tenté de lui faire admettre l'impossibilité de leur réalisation.

Maryse eut une révolte indignée.

Un beau geste

M. Reger Lévy, propriétaire du Magasin « Au Petit Jean-Bart », 106, rue d'Isle, vient de faire don à l'Ecole Maternelle de la rue des Patriotes d'un Petit-Baby.

Les tout petits qui fréquentent cette école passeront, grâce à M. Lévy, d'agréables heures.

Nous ne doutons pas que son bel exemple sera suivi par d'autres commerçants.

Victimes civiles de la guerre

La loi du 26 mars 1927 a prorogé jusqu'au 31 décembre 1928 les délais impartis pour le dépôt des demandes de pension présentées au titre de la loi du 24 juin 1919, par les victimes civiles de la guerre ou leurs ayants droits, à l'exclusion des veuves remariées.

En conséquence, les demandes formulées après le 31 décembre 1928, ne seront plus recevables.

Le plus lu
Le plus apprécié
La meilleure publicité
Le plus gros tirage
de la Région

Le Grand Echo de l'Aisne

qui allaient s'enchaîner, que la fatalité allait accumuler pour l'écraser. Elle rassembla ses forces et, en caressant de ses deux mains le front de sa fille, elle lui dit tout doucement comme si elle eût voulu passer en même temps les heures qu'elle allait faire :

— Mon enfant, renonce, il le faut.

Maryse, d'un bond, s'était rejetée en arrière ; elle promenait autour d'elle un regard de dénuement. Il lui semblait qu'un cataclysme venait de tout bouleverser autour d'elle, de creuser des abîmes sous ses pieds, de dresser devant ses pas d'indéchissables rochers.

— Mère, dit-elle dans un sanglot, je ne pourrai pas, je l'ai fait.

— Nous partirons, ma petite-fille, nous nous en irons au loin, nous ferons un grand voyage, nous changerons d'atmosphère ; peu à peu, tu trouveras l'apaisement, l'oubli, la tranquillité.